



ARRÊTÉ N°2017-24

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux,

Vu le décret n° 89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'Études Politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou une communauté d'universités et établissements et notamment son article 20,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté MENS1616753A du Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, en date du 15 juin 2016, portant nomination de Monsieur Yves Déloye en qualité de directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux,

Vu l'arrêté n°2017-07 en date du 14 mars 2017 portant délégation de signature à destination de Monsieur Michel Favory,

Considérant que Monsieur Michel Favory, directeur du Centre de Préparation aux concours d'entrée à l'ENA de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 31 août 2017,

Vu l'arrêté n°2017-23 en date du 1^{er} septembre 2017 portant nomination de Monsieur Paul Gagnard en qualité de directeur du Centre de Préparation aux concours d'entrée à l'ENA de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux,

ARRÊTE

Article 1 :

Délégation de signature est donnée à Monsieur Paul Gagnard, directeur de la Prép'ENA, à l'effet de signer au nom du directeur de l'établissement, et dans la limite de ses attributions et compétences, les actes listés ci-après :

1. En matière administrative :

- toutes les attestations de scolarité concernant la Prép'ENA ;
- les invitations de personnalités extérieures, états liquidatifs de frais de missions et attestations de repas concernant la Prép'ENA ;
- tous les actes non créateurs de droit et dépourvus d'incidences financières concernant la Prép'ENA.



2. En matière budgétaire et financière, signer les actes listés ci-après dans le système d'information et concernant la Prép'ENA:

- En matière de recettes :
 - La saisie des prestations et des factures clients.
- En matière de dépenses :
 - L'émission des engagements juridiques ;
 - La validation des engagements juridiques ;
 - Les certifications de service fait.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de la personne désignée à l'article 1 du présent arrêté, délégation de signature est donnée à Madame Karine Caron, chef du service scolarité 2^e cycle à l'effet de réaliser au nom du directeur, les actes listés à l'article 1 du présent arrêté et concernant la Prép'ENA.

Article 3 :

Cette délégation de signature est donnée sous la surveillance et la responsabilité du directeur de l'Institut d'Études Politiques.

Le délégataire rend compte de manière exhaustive, et à toute requête de l'autorité délégante, de l'utilisation qui est faite de la présente délégation.

Article 4 :

Le présent arrêté est soumis à publicité et fait l'objet d'une publication conformément aux règles en vigueur. Il est affiché de manière permanente au sein du Bureau B218, 11 Allée Ausone, 33 607 Pessac et est accessible sur le site internet de l'établissement.

Article 5 :

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de sa signature et de sa transmission au Recteur d'Académie de Bordeaux. Elles seront reconduites automatiquement à chaque année universitaire sauf remise en cause par le directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux et sauf arrêté ultérieur l'abrogeant. Elles prendront fin en même temps que le mandat ou les fonctions du délégant ou du délégataire. Elles abrogent tout arrêté de délégation de signature antérieur au bénéfice du même délégataire.

Article 6 :

Le secrétaire général et l'agent comptable de l'Institut d'Études Politiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait pour valoir ce que de droit

À Pessac, le 1^{er} septembre 2017

Monsieur Yves Déloye

Directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux



Ampliations transmises à :

- Monsieur le directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux
- Monsieur le secrétaire général de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux
- Madame l'agent comptable de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux
- Monsieur Paul Gaignard

SPECIMEN DE SIGNATURE

Monsieur Paul Gaignard

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Gaignard', is written in a stylized, cursive script.